

La lettre.masfip

NUMÉRO 9

OCTOBRE 2024

ÉDITO

Interview de la nouvelle Présidente de la MASFIP



Silvia Autran, bonjour, vous avez été élue présidente du conseil d'administration de la MASFIP et vous avez pris vos fonctions le 1^{er} mars 2024. En quelques mots, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours mutualiste ?

Je suis adhérente de la mutuelle depuis mon entrée dans l'administration en 1994. À l'époque, le nom de la mutuelle et son mode de fonctionnement étaient différents mais les valeurs d'entraide et de solidarité étaient, comme elles l'ont toujours été, au cœur des préoccupations. Je suis devenue militante départementale dans les années 2000 puis trésorière et présidente avant de rejoindre le Conseil d'administration de la MASFIP en 2013.

1/ Comment voyez-vous votre rôle de présidente ?

Mon objectif pour les années à venir est de continuer à travailler avec le Conseil d'administration pour être en permanence en adaptation face aux bouleversements de la Protection Sociale des



La lettre.masfip

Fonctionnaires afin de pouvoir continuer à accompagner nos adhérents face aux difficultés qu'ils rencontrent. La mise en place des contrats collectifs à adhésion obligatoire pour les actifs et facultative pour les retraités et les bénéficiaires ayants droit, vient percuter notre mutuelle. La MASFIP se met en capacité de continuer à accompagner ses adhérents relevant du MEFSIN et sera aux côtés de la Mgéfi pour porter l'action sociale de ses différentes populations.

Mon rôle ? Veiller à ce que le Conseil d'administration, les militants et les équipes avancent et gardent le cap pour réussir à remodeler la MASFIP qui sera demain comme aujourd'hui, aux côtés des adhérents confrontés à la maladie, qui rencontrent des difficultés passagères, subissent un accident de la vie, ont une reconnaissance de handicap ou sont en situation de perte d'autonomie.

2/ Nous venons de fêter les 10 ans de la MASFIP. Si vous deviez dessiner le portrait de la MASFIP dans 10 ans, que souhaiteriez pouvoir apporter avec vos équipes ?

La tempête PSC est violente. Il est extrêmement compliqué de nous projeter dans 10 ans. Mais ce qui est certain, c'est que nos fondations sont solides, notre motivation intacte, nos valeurs ancrées, notre capacité à faire certaine.

La MASFIP d'il y a dix ans n'était pas celle d'aujourd'hui, et dans dix ans, elle sera encore différente.



ALLOCATION SINISTRES

Les feuilles tombent, la pluie aussi !



L'automne vient à peine d'arriver en métropole que les premières pluies parfois orageuses tombent entraînant des alertes oranges pluies/ inondations dans certains départements.

La MASFIP, mutuelle sociale et solidaire, est attentive à ces situations qui peuvent mettre en péril la vie et les biens matériels de ses adhérents. Ces inondations sont soudaines et surviennent sans que les habitants puissent réagir à temps pour sauver leurs biens.

Ainsi, par son allocation « sinistres », la MASFIP se tient aux côtés de ses adhérents sinistrés ayant eu de gros dégâts matériels et ayant dû être relogés temporairement. Le volet « allocation d'urgence », permet d'aider ces adhérents avec le déblocage d'une somme pouvant aller jusqu'à 1 500 € avec le minimum de justificatifs. Par la suite, après le passage des experts et l'action des assurances, un dossier d'allocation sociale peut être instruit pour éviter une difficulté financière due aux restes à charges constatés.

D'autres situations peuvent justifier le déclenchement de cette allocation « sinistres » comme un incendie d'habitation ou des phénomènes climatiques violents dans les DROM.



Dans tous les cas contactez votre conseiller mutualiste au 01 80 97 91 91



LA MASFIP

Interview Cédric DENUZIÈRE durant l'assemblée générale 2024



À l'occasion de l'assemblée générale de la MASFIP, Cédric DENUZIÈRE s'est confié sur sa préparation et sa participation aux jeux paralympiques de Paris 2024 dans l'épreuve de paratriathlon.

En quoi consiste ta préparation ?

De la même manière que les sportifs olympiques, elle a commencé en novembre dernier. Les entrainements c'est tous les jours si on veut rivaliser avec les meilleurs mondiaux. D'ailleurs ce matin j'ai couru et nagé avant de vous rejoindre, une journée normale d'entraînement.

Une épreuve de paratriathlon c'est :
750 m de natation, 20 kms de vélo, 5 kms de course à pied





La lettre.masfip

Au CANADA tu as connu un problème technique

Oui le 22 juin, 40 minutes avant la course une attache de ma prothèse a cassé. Ça n'était jamais arrivé, et ça risquait de remettre en cause ma participation. Une solution de dernière minute a été bricolée. Maintenant je sais quoi faire dans une telle situation. Une des qualités du sportif c'est de savoir s'adapter : on peut au dernier moment changer le parcours de la course, ou encore, changer le jour de l'épreuve comme celle de la natation aux jeux paralympiques. Les conditions peuvent être très différentes d'une course à l'autre, d'autant que pour la natation, on nage en eau vive.

Peux-tu nous dire comment tu as vécu l'annonce de ta sélection pour les jeux paralympiques 2024 ?

Beaucoup d'émotion. L'annonce a été faite le 10 juillet, à 1 mois et demi des jeux. Je m'y attendais, mais tant que la sélection ne tombe pas, on est inquiet. Donc beaucoup de fierté de représenter la France et beaucoup de soulagement.

Peux-tu expliquer la catégorie dans laquelle tu performs ?

Il y a 3 grandes catégories en paratriathlon, il y a les personnes qui sont non voyants ou mal-voyants qui pratiquent avec un guide, relié avec un fil et font du tandem, il y a ceux qui sont en fauteuil, et les catégories dites debout, avec des problèmes aux jambes ou aux bras. Cette dernière se subdivise en 4 catégories, de PTS5 les moins touchés à PTS2. Je concoure dans la catégorie PTS3.

Et tu as eu le bonheur de porter la flamme olympique

Oui beaucoup d'émotion de participer d'autant que j'étais le dernier relayeur de la ville de Laon dans laquelle je travaille. Je suis les jeux olympiques depuis tout petit, je ne rate pas une édition. J'étais fier de véhiculer les valeurs olympiques, et de faire partie de cet événement.

Les jeux sont arrivés, cérémonie d'ouverture le 28 août, report de l'épreuve au 2 septembre en raison de la qualité de l'eau de la Seine peux-tu nous parler de ces moments sans doute inoubliables pour toi ?

Oui c'est encore frais dans ma tête, j'ai l'impression que c'était hier, c'était incroyable avec la cérémonie d'ouverture, le public français était venu nous accueillir aux abords des Champs Elysées avec une arrivée sur la Place de la Concorde. La Cérémonie de clôture, c'était pareil au Stade de Français.

Pour l'épreuve, je devais courir le 1^{er} septembre. À 4h00 du matin, une demi-heure avant notre réveil, l'annonce du report de la course est faite.

De toi à moi tu ne t'es pas interrogé sur la qualité de l'eau de la Seine ?

Non, on n'a aucune maîtrise là-dessus, on attendait juste le feu vert. Ce qui nous a questionné, c'est plus le courant qui était plus fort que d'autres années. On y a tous été, et on est tous ressorti ...rire

5^e aux jeux paralympiques



La lettre.masfip

Et maintenant que les jeux sont passés, quels sont tes prochains objectifs ?

La saison est loin d'être terminée. Championnat d'Europe à Vichy, et sélection pour les championnats du monde à Malaga le mois prochain. Un seul objectif : continuer d'être performant, avec comme ligne de mire les jeux de Los Angeles.



Dernière minute :

Le 15 septembre,
Cédric remporte son 4^e titre de champion de France.



La lettre.masfip

PARTENARIATS

Quel cadre de vie pour nos vieux jours ? Les bonnes questions à se poser.



L'association OLD'UP (Les Vieux debout), réseau d'échange, d'action et de recherche a pour objectif de « donner du sens et de l'utilité à l'allongement de la vie ». Ses membres, tous des bénévoles âgés et très âgés, sont engagés dans des réflexions qui couvrent de nombreux domaines et sur des actions qui leur permettent de vivre au mieux leur vieillissement en restant des citoyens actifs. OLD'UP a également pour ambition de porter la voix des vieux et de la faire connaître.

Afin de permettre à ses adhérents avançant en âge de vivre mieux, la MASFIP a développé un dispositif d'accompagnements sociaux personnalisés participant au maintien de leur autonomie, et notamment leur maintien à domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Pour enrichir son action solidaire et accompagner au mieux ce moment de vie, la MASFIP a signé une convention de partenariat avec l'association OLD'UP dans le cadre du projet intitulé « Quel cadre de vie pour mes vieux jours » ? Ce projet pose la question du cadre de vie avec l'avancée en âge, cadre dont les conditions et la qualité déterminent les chances du « Bien vieillir ».

Dans le cadre de ce projet, un questionnaire de recueil des attentes a notamment été transmis sous forme dématérialisée aux adhérents de la MASFIP de + de 55 ans.

Un grand nombre de personnes a répondu à l'enquête « Cadre de vie » lancée conjointement par OLD'UP et son partenaire la MASFIP. Plus de 1 000 questionnaires exploitables ont été traités et analysés. Ce nombre peut être considéré comme très satisfaisant pour un questionnaire lancé en ligne. Il manifeste en tout cas l'intérêt du thème aux yeux des répondants.

S'agissant spécifiquement des adhérents MASFIP, les résultats sont les suivants :

Réponses complètes	805
Réponses incomplètes	2163
Nombre total de réponses	2968

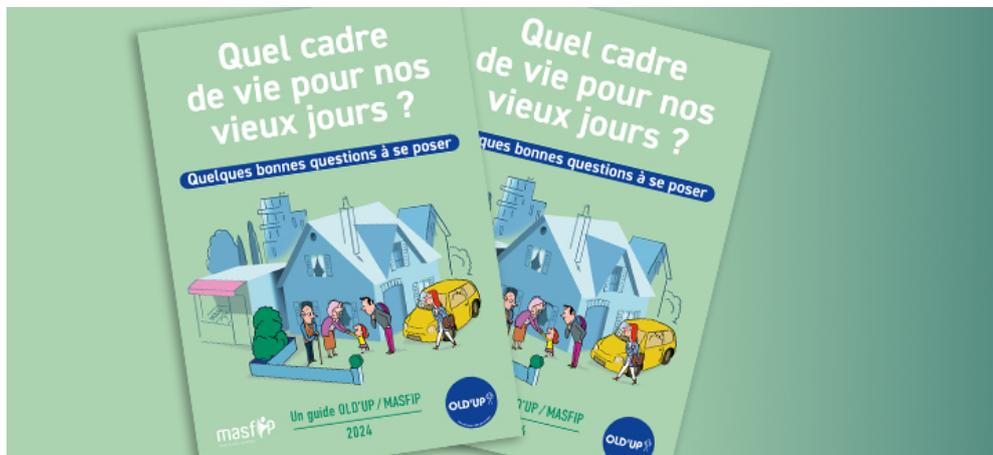
À l'issue du recueil de l'ensemble des retours, la commission « Personnes Agées Personnes en situation de Handicap ou Dépendantes » a travaillé en collaboration avec les autres commissions métiers concernées en co-construction avec OLD'UP à la réalisation du guide des bonnes questions à se poser pour permettre son maintien au domicile aussi longtemps que souhaité. Le rapport d'enquête a été publié à l'automne 2023.

Le choix du maintien à domicile ne va pas sans responsabilités et sans anticipation. Seuls 7% des logements sont adaptés en France aujourd'hui et si 45% des répondants déclarent être décidés à apporter des aménagements pour pouvoir rester à domicile, cela reste très peu au regard des besoins.

La co-construction du projet « Quel cadre de vie pour nos vieux jours » initiée dès 2022, a consisté à dresser un état des lieux et désirs des personnes âgées concernant leur habitat et leur cadre de vie. Ce projet guide invite les adhérents à une réflexion sur les actions à mener pour anticiper et préparer leur futur cadre de vie.

Les travaux de ce projet de guide ont débuté en septembre 2023 avec le groupe de travail composé de membres d'OLD'UP et d'administrateurs MASFIP.

Le guide MASFIP / OLD'UP 2024 s'intitule ainsi : Quel cadre de vie pour nos vieux jours ? Les bonnes questions à se poser.



Les thèmes abordés sont au nombre de 7 et sont les suivants : le domicile, l'habitat regroupé, l'EHPAD, les aidants, le financement, la mobilité et la prévention. Le groupe MASFIP sur proposition des membres d'OLD'UP a particulièrement travaillé sur ce dernier.

Les pages d'information sont illustrées de témoignages et de références à des sites internet.

Le contenu du guide est à ce jour terminé et validé par le groupe de travail.

Le guide est actuellement en cours d'élaboration par la graphiste.

A l'issue des travaux, il est prévu que le guide soit diffusé aux adhérents MASFIP accompagné d'une information (flyers, descriptif des allocations touchant cette population...) permettant de communiquer auprès de cette tranche d'âge sur l'accompagnement de la perte d'autonomie à la MASFIP. Il sera également diffusé dans le réseau de l'association OLD'UP.



La lettre.masfip

Le groupe de travail réfléchit à une diffusion de grande ampleur, à partir de l'automne 2024, via des organismes nationaux (CNAV, CNAMTS, CCMSA, CNAF, La POSTE ...) avec lesquels il conviendrait de définir les modalités de coopération. Ce projet sera au centre des préoccupations du groupe de travail dès la rentrée.

Pour rappel, la commission pilote toujours le projet co-construit avec OLD'UP du kit numérique. Le format du kit a évolué et des propositions de nouvelles fiches sont à l'étude. Par ailleurs, des actions de prévention utilisant cet outil ont été organisées en 2023 et sont au programme.



HANDICAP

Le Festival International du film sur le Handicap FIFH et la MASFIP en 2024



Depuis 2020, la MASFIP accompagne financièrement le FIFH car le regard qu'il porte sur tous les handicaps exprime les valeurs défendues par la MASFIP d'Humanité et de Solidarité.

L'année 2024 est une année riche en événements partagés grâce au FIFH et à son Tour Festival qui a déjà posé ses valises à Lyon en février, à Paris en juin et à Sarreguemines en septembre 2024.

Ces escales ont permis à nos adhérents, qui ont pu assister aux projections des films à l'affiche, d'apprécier la portée de ce regard sur le handicap où respire la sensibilité, la poésie et l'humanité. Ils ont pu également, lorsque cela a été mis en place, participer à des échanges avec les équipes des films.



La lettre.masfip

QUIZ

Questions vrai/faux - numéro 9



L'accompagnement de nos adhérents par la MASFIP et ses partenaires.

La MASFIP propose-t-elle un accompagnement pour lutter contre le harcèlement scolaire ?

Vrai : la mutuelle, grâce à son partenaire l'association « Parle Je t'écoute » permet d'accompagner les victimes, les parents ou grands-parents de victimes d'harcèlement scolaire.

Puis-je bénéficier d'une aide de l'action sociale pour des frais de cours particuliers ?

Vrai : l'action sociale ministérielle propose des chèques famille utilisables notamment pour du soutien scolaire.

Les difficultés financières sont-elles prises en compte par la MASFIP ?

Vrai : au-delà d'une aide financière, la MASFIP a noué un partenariat avec la fédération **CRESUS Alsace** qui lutte contre le mal endetté et le surendetté.

En cas de départ d'urgence du domicile conjugal suite à des violences intrafamiliales, une adhérente peut-elle être soutenue par la MASFIP ?

Vrai : différentes aides sont proposées par la MASFIP pour soutenir les victimes de violences intrafamiliales. Dans cette situation, les adhérents peuvent bénéficier d'un sac à dos social, du soutien de la **Fédération France victimes**, d'un suivi psychologique, de l'application APP-ELLES et d'un logement d'urgence.

La MASFIP ne propose pas de solution, pour les personnes victimes d'un AVC.

Faux : la victime d'un accident vasculaire cérébral, peut rencontrer des difficultés pour s'exprimer. La MASFIP a noué un partenariat avec la **Fédération Nationale des Aphasiques de France**. Tout adhérent peut bénéficier d'un conseil privilégié et d'un manuel de communication grâce à la mise en relation avec l'association locale.

Pour en savoir plus appeler votre conseiller mutualiste au 01 80 97 91 91 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'accueil des adhérents des DROM se fait sur la base des horaires métropolitains.